



- de 6 ans

FICHE DE FREQUENTATION

AOUT

ALSH DE : SAINT-GOBAIN

ALSH 2021

NOM et Prénom de L'Enfant : Date de Naissance : Age :

NOM et Prénom du Responsable légal : Téléphone :

INSCRIPTION A LA SEMAINE OBLIGATOIRE

	Semaine AVEC repas	Semaine SANS repas	Matin	Après- Midi	ACCUEIL ECHELONNE (en cas de nécessité)			
					De 8h30 à 9h00	De 8h00 à 9h00	De 17h00 à 17h30	De 17h00 à 18h00
Lundi 2 Août								
Mardi 3 Août								
Mercredi 4 Août								
Jeudi 5 Août								
Vendredi 6 Août								
Lundi 9 Août								
Mardi 10 Août								
Mercredi 11 Août								
Jeudi 12 Août								
Vendredi 13 Août								
Lundi 16 Août								
Mardi 17 Août								
Mercredi 18 Août								
Jeudi 19 Août								
Vendredi 20 Août								
Lundi 23 Août								
Mardi 24 Août								
Mercredi 25 Août								
Jeudi 26 Août								
Vendredi 27 Août								

Cochez la case correspondante

Bénéficiaire Aide aux temps libres de la CAF

N° Allocataire :

Bénéficiaire des Bons vacances MSA

Non Bénéficiaire d'aide

RESERVER A L'ADMINISTRATION

Quotient Familial :

ATTENTION !!!

Toute semaine commencée est due dans sa totalité !

L'annulation de la semaine devra être signalée au Directeur par écrit sur la fiche modificative au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 9h30.

Toute absence au cours de la semaine sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

RAPPEL concernant les repas :

Lors des vacances de Juillet et Août, pour les enfants déjeunant sur place, les repas sont livrés par la société de restauration API. L'inscription pour les repas se fait à la semaine et ils seront facturés.

Le

Signature :

Suivie de la mention "lu et approuvé"



+ de 6 ans

FICHE DE FREQUENTATION AOUT ALSH DE : SAINT-GOBAIN



NOM et Prénom de L'Enfant : Date de Naissance : Age :
 NOM et Prénom du Responsable légal : Téléphone :

INSCRIPTION A LA SEMAINE OBLIGATOIRE

	Semaine AVEC repas	Semaine SANS repas	ACCUEIL ECHELONNE (en cas de nécessité)			
			De 8h30 à 9h00	De 8h00 à 9h00	De 17h00 à 17h30	De 17h00 à 18h00
Lundi 2 Août						
Mardi 3 Août						
Mercredi 4 Août						
Jeudi 5 Août						
Vendredi 6 Août						
Lundi 9 Août						
Mardi 10 Août						
Mercredi 11 Août						
Jeudi 12 Août						
Vendredi 13 Août						
Lundi 16 Août						
Mardi 17 Août						
Mercredi 18 Août						
Jeudi 19 Août						
Vendredi 20 Août						
Lundi 23 Août						
Mardi 24 Août						
Mercredi 25 Août						
Jeudi 26 Août						
Vendredi 27 Août						

Cochez la case correspondante

Bénéficiaire Aide aux temps libres de la CAF
 N° Allocataire : /_/_/_/_/_/_/_/_
 Bénéficiaire des Bons vacances MSA
 Non Bénéficiaire d'aide

RESERVER A L'ADMINISTRATION
 Quotient Familial : /_/_/_/_

ATTENTION !!!

**Toute semaine commencée est due dans sa totalité !
 L'annulation de la semaine devra être signalée au Directeur
 par écrit sur la fiche modificative au plus tard le jeudi de la
 semaine précédente avant 9h30.
 Toute absence au cours de la semaine sera facturée sauf sur
 présentation d'un certificat médical.**

RAPPEL concernant les repas :

Lors des vacances de Juillet et Août, pour les enfants
 déjeunant sur place, les repas sont livrés par la société de
 restauration API. L'inscription pour les repas se fait à la
 semaine et ils seront facturés.

Le
 Signature :
 Suivie de la mention "lu et approuvé"